À tous les Cols blancs œuvrant à la Ville de Westmount COVID-19

Bonjour à toutes et à tous,

En ces temps de crise, votre équipe syndicale tient à vous assurer que nous sommes en communication régulière avec l'Employeur concernant notamment les mesures qui devraient, selon nous, être appliquées à tous les Cols blancs de la Ville de Westmount.

Compte tenu de la situation actuelle d'urgence sanitaire et des mesures exceptionnelles prises par le gouvernement du Québec, nous avons réclamé, pour nos membres :

- que les absences ne soient pas déduites des banques (vacances, mobiles, etc.) des salariés et que le salaire soit maintenu;
- qu'il n'y ait pas de délai de carence de 5 jours pour les personnes en absences maladie en raison de la COVID-19, et que l'assureur verse les indemnités dès la première journée d'absence, comme à la Ville de Montréal;
- d'autoriser le report des banques de vacances inutilisées à la fin de la période actuelle à la prochaine période débutant le 1^{er} mai 2020;

- que le compte à rebours des fonctionnaires en droit de rappel soit suspendu jusqu'à la fin de l'urgence sanitaire;
- que toutes les mesures possibles visant à éliminer les contacts avec les citoyens soient mises en place sans tarder.

Ces demandes ont été transmises à l'Employeur qui, sans les accepter d'emblée, a convenu d'en discuter avec nous. Soyez assurés que nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier.

Dans l'intervalle, nous tenons à souligner que les efforts de tous et de chacun sont essentiels dans la lutte contre la propagation de la COVID-19. Nous vous encourageons donc à respecter à la lettre les directives de la santé publique, et ce, au travail comme à la maison. Il en va de votre santé, de celle de vos proches et de vos concitoyens.

N'hésitez pas à communiquer, comme à l'habitude, avec votre délégué, votre directeur ou votre vice-président pour toute question.

Solidairement vôtre,

L'Équipe syndicale du SFMM